

Programme LANGOLF-TV 2017-2019

**Evaluer le stock de langoustines et connaître son environnement :
base d'une pêche responsable et durable**



Le programme LANGOLF-TV 2017-2019 consiste à **évaluer annuellement le stock de langoustines du golfe de Gascogne**, au moyen de la méthode de vidéo sous-marine, par comptage du nombre de terriers. Les résultats de ces évaluations permettent de **fixer les quotas de pêche au plus près de l'état du stock**.

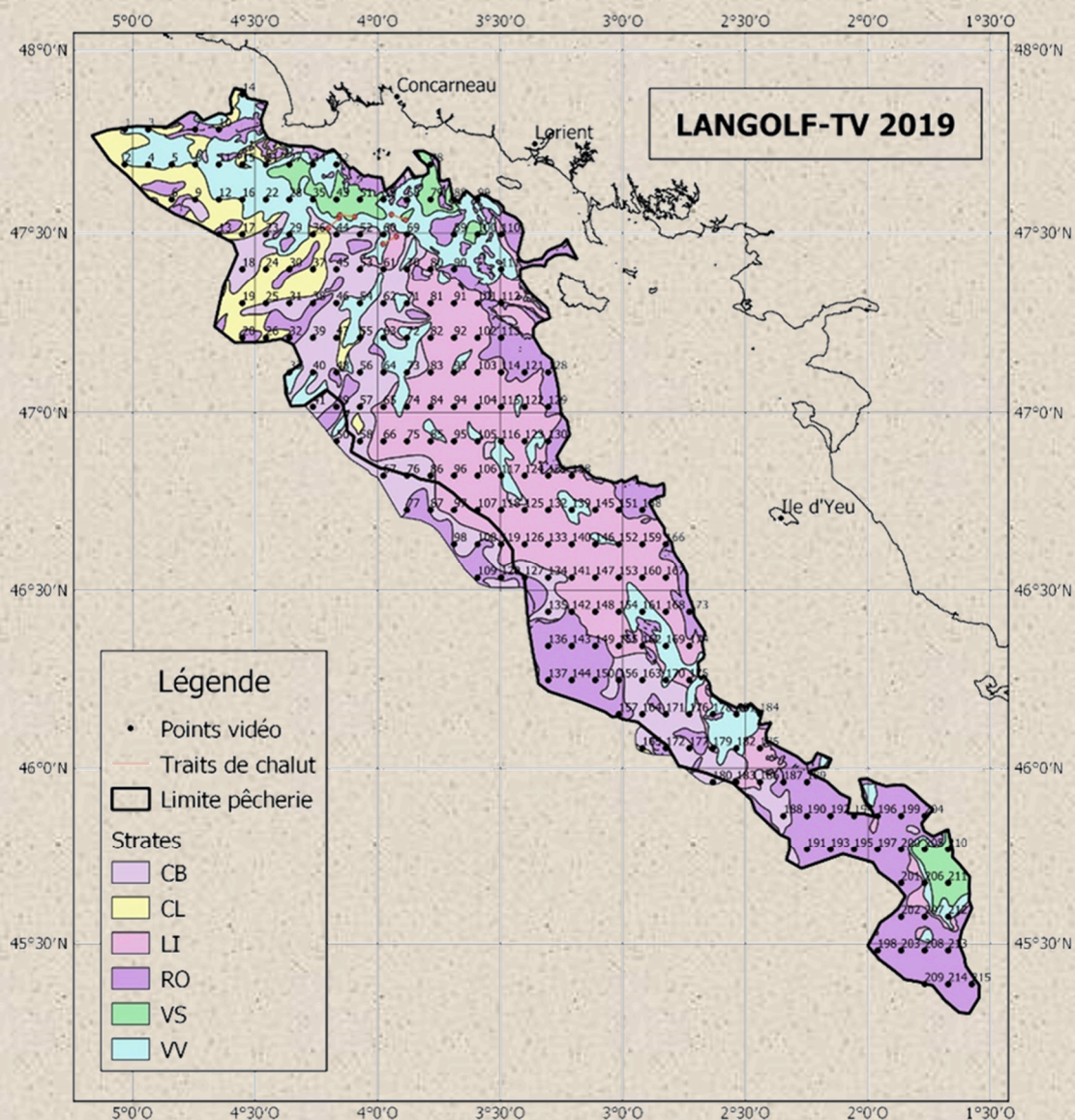
Ce programme est **coordonné par le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMM)** et **Ifremer en est le partenaire scientifique** : il réalise chaque année la campagne en mer, avec les moyens nautiques (navire océanographique et traîneau vidéo) du Marine Institute (institut de la mer irlandais).

La particularité de ce programme est de reposer sur un **partenariat scientifiques-pêcheurs** : les professionnels apportent leurs connaissances sur la pêcherie, notamment dans le cadre d'une étude menée par l'AGLIA et ils sont associés aux réunions du programme.

LANGOLF-TV 2017-2019 bénéficie d'un financement de l'Europe, de l'Etat français, ainsi que de l'association France Filière Pêche. Le programme sera ensuite reconduit après 2019 afin de pérenniser l'évaluation.

Comment est évalué le stock de langoustines du golfe de Gascogne ?

- ❖ Chaque année, au mois de mai (pleine saison de la langoustine), le traîneau vidéo est tracté pendant 14 jours sur la zone de la Grande vasière, sur laquelle la langoustine est présente et qui correspond aux limites de la pêche. **Des traits vidéo de 10 minutes sont réalisés sur plus de 200 stations, à intervalles réguliers.**
- ❖ Les scientifiques embarqués, formés à la reconnaissance des images sous-marines, font le décompte des terriers et des langoustines observés dans chaque station. Puis **les décomptes par station sont extrapolés à la surface de la zone d'étude** pour obtenir un **nombre total de terriers** dans la Grande vasière.



Carte de la campagne 2019 des stations de comptage dans la zone de la Grande vasière

- ❖ Le **nombre total de langoustines (= abondance du stock)** est ensuite calculé par les scientifiques, à partir du nombre total de terriers.

Etant donné que les terriers peuvent être occupés par d'autres espèces que la langoustine, notamment des galathées, les scientifiques appliquent un facteur de correction. **On considère que 15 % des terriers sont occupés par des galathées.** Ce chiffre est issu d'une analyse combinant chalutages expérimentaux et informations issues des vidéos. Cependant des travaux sont en cours pour affiner cette donnée. A ce titre, les connaissances des pêcheurs sont très utiles.



Munida Rugosa (galathée)

Quel est le rôle des pêcheurs dans le programme ?

En 2018, l'**Association du grand littoral Atlantique (AGLIA)** a mené une enquête auprès de **pêcheurs langoustiniers du golfe de Gascogne**, visant à recueillir leurs connaissances sur la **galathée**, soupçonnée occuper occasionnellement des terriers.



En effet, **les connaissances des pêcheurs montrent que la présence des galathées varie selon les zones** : ces informations qualitatives pourraient permettre à Ifremer d'affiner le facteur de correction d'évaluation du stock lié à la présence des galathées.

Les pêcheurs participent en outre aux réunions du programme et en 2018, un professionnel a également embarqué sur le navire scientifique. Cet **engagement des pêcheurs dans le programme est un avantage réel pour entretenir le dialogue et la compréhension mutuelle avec les scientifiques.**

La méthode d'évaluation des campagnes LANGOLF-TV et les analyses scientifiques des résultats sont détaillées dans des rapports annuels, réalisés par l'Ifremer.

Les livrables et supports de communication du programme LANGOLF-TV sont accessibles via les liens suivants :

- ❖ **Rapports annuels** des campagnes LANGOLF-TV de 2017 et 2018 ;
- ❖ **Rapport de l'AGLIA** relatif à l'étude menée en 2018 sur les connaissances empiriques des pêcheurs sur les galathées ;
 - ⇒ <http://www.comite-peches.fr/nos-programmes/langolf-tv-evaluation-du-stock-langoustine-du-golfe-gascogne-video-marine/>
- ❖ **Film « LANGOLF-TV 2017-2019 »** le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère (CDPMEM 29) a réalisé une vidéo sur le déroulement de la campagne et les actions menées en 2017-2018
 - ⇒ <https://youtu.be/K4fW9ebFbP8>

Comment sont utilisés les résultats de l'évaluation pour la fixation des TAC ?

L'Ifremer présente chaque année les résultats de la campagne LANGOLF-TV au groupe de travail du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) en charge de l'évaluation des différents stocks de langoustines. Les autres stocks de langoustines sont également évalués par vidéo sous-marine.

Comparaison de l'abondance de différents stocks de langoustines (avis CIEM 2018 pour 2019)

Stock	<i>Golfe de Gascogne</i>	<i>Labadie, Jones & Cockburn</i>	<i>Smalls</i>	<i>Banc de Porcupine</i>
Abondance estimée pour 2019	3 788 millions d'individus	2 721 millions d'individus	876 millions d'individus	1 117 millions d'individus
Surface zone d'étude	16 164 km ²	9 840 km ²	2 438 km ²	7 108 km ²

Pour formuler ses **avis sur les possibilités de pêche de ces différents stocks**, le CIEM met en perspective l'abondance de chaque stock avec des informations sur les pêcheries concernées (débarquements moyens, taux moyen de rejets et taux moyen de survie des langoustines...), en tenant compte de l'objectif d'atteinte du rendement maximal durable (RMD¹).

Sur la base des avis du CIEM, **la Commission européenne propose les TAC pour les différents stocks de pêche européens**. Les TAC définitifs sont ensuite entérinés après débat avec le Conseil des ministres européens de la Pêche.

Evolution du TAC de langoustine du Golfe de Gascogne ces dernières années

Année	2017	2018	2019
TAC*	4160 tonnes	3614 tonnes	3878 tonnes
	- 13 %		+ 7 %

* Total admissible de capture pour l'Union européenne

Prochaines étapes & comment peuvent s'impliquer les pêcheurs ?

- ❖ La prochaine campagne LANGOLF-TV aura lieu du 2 au 15 mai 2019.
Si vous souhaitez embarquer quelques jours sur le navire scientifique, contactez-nous !
- ❖ L'AGLIA poursuivra en 2019 les études sur les galathées auprès des pêcheurs.
Si vous souhaitez y participer, contactez l'AGLIA !

Contacts : **CNPMEM** : Lucile Toulhoat (ltoulhoat@comite-peches.fr)
IFREMER : Spyros Fifas (spyros.fifas@ifremer.fr)
Jean-Philippe Vacherot (jean.philippe.vacherot@ifremer.fr)
AGLIA : Quiterie Sourget (sourget.aglia@orange.fr / 06.99.04.60.00)
CDPMEM 29 : Marion Debasly (debasly.cdpmem29@gmail.com)

¹ Le « rendement maximal durable » ou RMD, objectif majeur de la Politique commune de la pêche, est la plus grande quantité de biomasse que l'on peut extraire en moyenne et à long terme d'un stock halieutique, dans les conditions environnementales existantes, sans affecter le processus de reproduction.